



Extrait de délibération

Bureau syndical

26 novembre 2018 – Parthenay

Identifiant
2018-11-01

L'An Deux Mille Dix Huit le lundi vingt six novembre à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Date de la convocation : 22 novembre 2018
Nombre de délégués en exercice : 9
Présents : 6
Pouvoirs : 0
Absents, excusés : 3
Votants : 6

	Présents	Absents / Excusés
Président :	GAILLARD Didier	...
Vice-Présidents :	RIMBEAU Jean-Pierre,	BIRONNEAU Pascal, LARGEAU Béatrice, OLIVIER Pascal
Secrétaire :	MORIN Joël	...
Secrétaire adjoint :	BELY Françoise	...
Autres membres :	CHAUSSERAY Francine, CUBAUD Olivier	

Renouvellement de la ligne de trésorerie du budget principal

Le PETR du Pays de Gâtine a souscrit avec le Crédit Agricole un contrat de ligne de trésorerie interactive de 70 000 euros sur son budget principal au taux variable Euribor 3 Mois moyenné + 1,500 %. Celui-ci arrive à échéance le 24 novembre prochain.

Dans le cadre de son renouvellement, deux prestataires ont été consultés pour une proposition à hauteur de 70 000 euros (Crédit Agricole, Caisse d'Epargne). Ci-dessous les offres proposées :

	Caisse d'Epargne	Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres
Montant du prêt		70 000 €
Durée		12 mois
Taux variable :		Euribor 3 Mois moyenné + 1,500 % ⁽¹⁾
Ou Taux fixe :	<i>Proposition non reçue à ce jour</i>	Pas de proposition
Modalité de décompte des intérêts		Calcul mensuel à terme échu (en fonction du nombre de jours exact rapporté à 360 jours) – Paiement au terme de chaque trimestre
Mobilisation		Réalisation en une fois ou par tranches minimales de 1000 €.
Commission d'engagement		0,30% du montant global de la LT soit 210 €
Frais de dossier		0,15 % du montant avec un minimum de 150 € soit 150.00 €
Commission non-utilisation		Néant

⁽¹⁾ A titre indicatif, le taux de l'index Euribor 3 mois moyenné au 30/10/2018 était de - 0,319 % soit un taux de 1,181% avec un taux d'intérêt plancher de 1,500 % pour les utilisations du 30/10/2018.

Les membres du Bureau syndical acceptent le renouvellement de la ligne de trésorerie du budget principal et la proposition du Crédit Agricole. Ils autorisent le Président à signer le contrat d'ouverture de ligne de crédit avec l'organisme sélectionné selon les conditions proposées.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD